



Thinking Africa

## NOTE DE RECHERCHE

# LA PROBLÉMATIQUE DU RÉGIONALISME SÉCURITAIRE FACE À DES MENACES TRANSNATIONALES EN AFRIQUE: REGARD RÉTROSPECTIF ET PROSPECTIF

Par Gabriel Cyrille NGUIJOI

.....  
*Détenteur d'une licence en institutions, relations internationales et études stratégiques et d'un master en relations internationales à l'université de Yaoundé II soa, Cameroun.*

*Doctorant en science politique dans la même université.*

*Centre d'intérêt: géopolitique, géostratégie, socio-stratégie, enjeux et défis sécuritaires en Afrique, terrorisme, para-terrorisme.*

Institut de Recherche et d'Enseignement sur la Paix  
[www.thinkingafrica.org](http://www.thinkingafrica.org) • [contact@thinkingafrica.org](mailto:contact@thinkingafrica.org)

## RÉSUMÉ

Cette note analyse le rôle et l'impact des organisations régionales africaines dans la promotion de la sécurité face à la montée en puissance des menaces sécuritaires de nature transnationale. Elle part d'une observation simple : depuis les années 90s, on assiste à une prolifération des situations d'insécurité qui ont conduit les pays africains à prendre des dispositifs régionaux pour y trouver des solutions précises et efficaces. La note vise à élucider l'écart qui existe entre la logique de sécurité et le résultat qui en découle. Elle cherche également à dénoncer la nature attentiste et réactive de ces instruments régionaux. La note clarifie en suite, les facteurs d'exacerbation et de facilitation de l'insécurité perpétrée par des mouvements terroristes, para-terroristes et des trafiquants de tout genre. Elle revient sur les modifications constatées que connaissent ces organisations pour tenter de répondre à la menace telle qu'elles la perçoivent. La note relève en passant, les chevauchements et la complexification des actions de coordination suite à une ubiquité institutionnelle. Enfin, elle tente d'élaborer quelques pistes pour une lecture critique, permettant de changer le paradigme de sécurité qui est principalement politico-stratégique. Elle propose donc une approche plus élargie de sécurité, en conceptualisant la notion de *régionalisme critique de sécurité*, comme solution efficace mais non exclusive à la dynamique d'insécurité sur le continent.

## CONTEXTE

Cette note s'inscrit dans un contexte sécuritaire particulièrement délicat et fortement marqué par une diversité de facteurs d'insécurité dépassant le seul cadre diplomatique-stratégique. Les organisations régionales tentent d'apporter des solutions adéquates mais se heurtent à de grandes difficultés dues aux contingences aussi bien structurelles que. La complexité de la menace sécuritaire rendu plus difficile leurs actions, les amenant non seulement à se restructurer (la Commission du Bassin du Lac Tchad, la communauté des Etats sahélo-sahariens) mais aussi, à se recréer (la création de la Force Multinationale Conjointe dans le Bassin du Lac Tchad et le G5 Sahel). Le Sahel compte à lui seul pas moins de cinq (5) organisations et micro-organisations ayant des missions sécuritaires (CEEDEAO, CEMAC, G5 Sahel, CEN-SAD, ALG) qui n'hésitent pas à se chevaucher.

## IDÉES MAJEURES

Les organisations régionales en Afrique restent principalement cloîtrées sur le carcan militaire dans leur déploiement sécuritaire.

Elles se multiplient et se modifient au rythme de la menace telle qu'elle est perçue.

Ce dédoublement ne rend pas pour autant les réponses efficaces car, le problème ne se situe pas au niveau du nombre mais, de la nature des réponses.

L'évolution du contexte sécuritaire dans le monde et en Afrique suppose une redéfinition de la culture de sécurité, afin de l'adapter aux nouvelles menaces.

Il faut promouvoir des mesures préventive liées à la sécurité élargie et au développement pour réduire la vulnérabilité et donc, des risques d'insécurité.

## PROBLÉMATIQUE

Quelle est la pertinence des dynamiques régionales de sécurité en Afrique ?

Apportent-elles une réponse consubstantielle aux besoins de sécurité ?

Sur quels leviers ou registres misent-elles ?

Quel est le registre le mieux adapté pour lutter efficacement contre ces menaces ?

## MOTS CLEFS

Régionalisme, sécurité, nouvelles menaces, sécurisation, communauté.

## INTRODUCTION

La décennie 1990 est l'une des périodes marquant un tournant décisif dans la configuration des crises et menaces sécuritaires, ainsi que dans la conception de la sécurité sur la scène internationale. Elle témoigne non seulement de la fin du conflit américano-soviétique mais aussi, des mutations et bouleversements sur la scène internationale qui, selon Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, ont entraîné un «*éclatement culturel et une montée en puissance de flux transnationaux*»<sup>1</sup> nécessitant une reformulation des «*catégories fondamentales du jeu international*»<sup>2</sup>. Ces mutations sont aussi bien politiques, économiques, culturelles, sociales, financières. Elles impliquent de nouveaux enjeux pour.

Fortement frappé par des crises parfois marquées par une «*violence endémique*»<sup>3</sup>, le continent africain a fait montre d'initiatives régionales qui semblent devenir l'élément d'identification et d'interprétation de la sécurité collective, la paix devenant le para-

1. Bertrand BADIE et Marie-Claude SMOUTS, *Le retournement du monde ; sociologie de la scène internationale*, Presses de science Po et Dalloz, 1992, p. 12.

2. Bertrand BADIE et Marie-Claude SMOUTS, Op.cit. p. 27.

3. Séverin Cécile ABEGA, «*la violence endémique en Afrique*», Bulletin de l'APAD, n°25, 2003, p. 2.

digme de référence<sup>4</sup>. Alors que le régionalisme<sup>5</sup> a permis de comprendre comment la démocratie fait sens dans les espaces sociaux précis, influencés dans le cas de l'Europe par l'entente pacifique du couple franco-allemand qui a abouti à la construction de l'Union européenne<sup>6</sup>; il permet également de voir la manière dont les Etats, à l'aune des trajectoires historiques, des perceptions<sup>7</sup> et des règles<sup>8</sup>, structurent et orientent la (re)dynamisation des dispositions sécuritaires collectifs, face à des menaces dites «nouvelles». En effet, le régionalisme sécuritaire implique substantiellement le «complexe de sécurité»<sup>10</sup> développé par Buzan, et donc, un régime de valeurs, de représentations et d'actions régionales. Selon lui, le complexe de sécurité favorise la dimension régionale, dans la mesure où, les unités géographiques sont tellement imbriquées entre elles que leurs problèmes de sécurité ne peuvent ni être analysés ni être résolus de manière séparée (à l'instar de la commission du golfe de Guinée et de celle du bassin du lac Tchad).

Pour Smouts, Battistella et Vennesson, le régionalisme prend en compte trois éléments fondamentaux : le rapprochement géographique, la régularité et la pré-

pondérance des interactions et la perception partagée de l'existence d'une région<sup>11</sup> : la CEEAC, CEDEAO, SADC EAC, L'IGAD... Pour eux, c'est «la perception des identités collectives qui contribue à expliquer la formation des régions et leur degré d'institutionnalisation»<sup>12</sup>. Vu sur cet angle, certaines organisations régionales traditionnelles, (la Commission du Bassin du Lac Tchad, la communauté des Etats sahélo-sahariens) face à des menaces transrégionales ont été supplantées par de nouvelles structures plus ambitieuses, (la création de la Force Multinationale Conjointe dans le Bassin du Lac Tchad et le G5 Sahel), qui ont pour objectif, la «sécurisation»<sup>13</sup> des espaces, en mutualisant le renseignement et les opérations coordonnées contre les groupes terroristes et para-terroristes (Boko-Haram, AQMI, MNLA...). Cette relecture des instruments régionaux nous amène à nous interroger sur la pertinence de la dynamique régionale en matière de sécurité sur le continent noir. *Quelles formes prend-elle et quelle en est sa portée réelle sur le plan de la gestion sécuritaire? Mieux, comment les initiatives régionales se manifestent-elles face à l'insécurité sur le continent? Apportent-elles une réponse consubstantielle aux besoins de sécurité? Sur quels leviers ou registres misent-elles?*

La volonté de questionner la pertinence des dynamiques régionales de sécurité sur le continent résulte de la coïncidence d'au moins deux éléments : d'abord, un intérêt assumé pour les études de sécurité, et ensuite, une volonté réelle de contribuer à l'amélioration de la doctrine sécuritaire, ainsi que les moyens de prévention et de gestion de l'insécurité sur le continent noir.

Notre grille d'analyse présente le régionalisme sécuritaire africain sous l'angle des différents courants théoriques des relations internationales en démontrant l'utilité des approches constructivistes et critiques de sécurité. Ces approches post-positivistes sont hétéroclites dans la mesure où elles prennent en compte

4. Hugo SADA, *L'Afrique entre guerre et paix*, Institut des relations internationales et stratégiques, Paris, Printemps 1999, p.85.

5. Le régionalisme restrictif selon l'OMC est considéré uniquement sous son aspect commercial. Il s'agit de «mesures prises par les gouvernements pour libéraliser ou faciliter le commerce à l'échelle régionale, parfois au moyen de zones de libre-échange ou d'unions douanières». Mais la conception moins restrictive que nous adoptons est celle définie par Yann ECHINARD et Laetitia GUILHOT dans : le « nouveau régionalisme : de quoi parlons-nous? » France, (s.d), pp. 776-792. « Le régionalisme est défini comme un processus institutionnel initié par les Etats en vue de favoriser la coopération et la coordination de leurs politiques dans certains domaines ».

6. Karl DEUTSCH, *Political Community and the North Atlantic Area*, Princeton, Princeton University Press, 1957, p.5.

7. Alexander WENDT, "Anarchy is what states make of it", *International Organization*, vol.46, 1992, p.391-425.

8. Nicholas GREENWOOD ONUF, *World of our making: Rules and Rule in social Theory and International Relations*, Columbia, University of South Carolina Press, 1989.

9. Voir, Philippe MARCHESIN, *Les nouvelles menaces. Les relations Nord-Sud des années 1980 à nos jours*, Karthala, 2001, pp.9-20 ; Cyrille CARON, « Anticiper les nouvelles menaces: Au-delà du combat », *Infoguerre* 2010. www.bdc.aege.fr, consulté le 25 août 2014 ; Vincent NTUDA EBODE, *Piraterie et Terrorisme : De nouveaux défis sécuritaires en Afrique centrale*, Presses Universitaires d'Afrique, 2010, p.31.

10. Barry BUZAN, *People, State and Fear. An agenda for International Security Studies in the post Cold-war*, London, Harvester Wheatsheaf, 2e éd., 1991, p. 209 et s.

11. Marie-Claude SMOUTS, Dario BATTISTELLA, Pascal VENNESSON, *Dictionnaire de relations internationales*, 2<sup>e</sup> édition, Dalloz, 2006, p.294.

12. Idem.

13. Selon Barbara DELCOURT, la sécurisation se présente en termes de performance, soit comme « une forme discursive, soit non discursive. Elle contribue à la rupture soudaine de la routine en fabriquant une crainte existentielle qui à son tour contribue à l'avènement d'expériences qui peuvent effectivement aboutir à une mort violente ». Le référent de l'insécurité est dynamique : De « ...l'Etat à l'individu en passant par les communautés ». Voir Barbara DELCOURT, « Théories de la sécurité », POLI401- (4ECTS), obligatoire en 2<sup>ème</sup> cycle science politiques, orientation relations internationales, Notes provisoires 2006-2007, p.63.

la manière dont la pensée sécuritaire est construite à partir de la perception de la menace<sup>14</sup> d'une part, et d'autre part, elles englobent d'autres dimensions de la sécurité à côté de la dimension strictement militaire. En se situant à ce niveau, nous prenons en compte l'origine et le contexte de la construction de la sécurité régionale qui privilégie la dimension stato-centrée et militaro-stratégique au détriment d'une approche sectorielle de sécurité, théorisée par Barry Buzan<sup>15</sup> et d'autres penseurs : le « sécuritaire élargi »<sup>16</sup>.

Toutefois, l'argumentaire de la recherche est que le recours à la dimension politico-militaire constitue l'élément prépondérant de projection de la paix et de la sécurité régionale (collective) en Afrique. Cette logique s'inscrit dans un arrière-plan du réalisme « coopératif »<sup>17</sup> et découle de la considération générale suivant laquelle la sécurité étant une expression de la force, elle ne peut efficacement être résolue que par les moyens de la puissance<sup>18</sup>. Cette surmilitarisation des processus régionaux de sécurité découle d'une construction d'autoréférence de représentation de la menace.

Notre objectif est d'évaluer les mesures « par le haut » des initiatives et dynamiques régionales de sécurité, et de présenter les facteurs « communautaires »<sup>19</sup> de l'insécurité notamment à travers les

14. Alex MACLEOD, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », *Cultures et conflits*, 52, octobre 2004, pp. 11-49.

15. Barry BUZAN. Op.cit, p. 209. Buzan effectue une sectorisation de la sécurité en déterminant cinq secteurs, correspondant à cinq types de menaces : militaire, politique, sociétale, économique, et environnementale.

16. Expression de Charles Philippe DAVIDE (DAVID, C-P., *La guerre et la paix, approches contemporaine de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de sciences Po, 2000, p. 47. Par opposition au sécuritaire tout court, pour qui le référent de la sécurité reste l'Etat. Le « sécuritaire élargi » met l'accent à la fois sur l'Etat et les acteurs non étatiques comme référents de la sécurité.

17. Souvent entendu comme une forme de « néo-réalisme », se rapproche du réalisme défensif en ce sens qu'il valorise et privilégie les stratégies de coopération, afin de diminuer les erreurs de perception et de calcul des Etats, elles sont axées sur la recherche d'intérêts, de gains communs et non plus de gains relatifs. Voir Charles Philippe DAVIDE et Jean Jacques ROCHE, *Théorie de la sécurité. Définition, approches et concepts de la sécurité internationale*, Montchrestien, 2002, p.93.

18. Voir Convention portant création du G5 Sahel ; le mandat de la MNJTF, par William ASSANVO, Jeannine ELLA ABATAN and Aristide Sawadogo WENDYAM, « Assessing the Multinational Joint Task Force against Boko-Haram », *Institute for security studies*, West Africa Report, n°19, sep. 2016, pp. 1-20.

19. Terme employé par Armand Leka Essomba, sociologue

alliances dans des zones transfrontalières. Ainsi, deux axes d'analyse marquent notre réflexion. D'abord, l'identification des dynamiques régionales de paix et de sécurité en Afrique, l'analyse de leur impact sur la capacité de résorption de problèmes sécuritaires. Ensuite, l'énonciation de quelques perspectives.

## DES INITIATIVES RÉGIONALES COMME DYNAMIQUES D'ACTIONS ET DE RÉACTIONS.

Le régionalisme n'est pas un phénomène récent, dans la mesure où les Etats se sont engagés depuis plusieurs années à réduire et à éliminer sur la base d'accords mutuels, les obstacles qui entravent leurs rapports économiques<sup>20</sup>. A l'heure où l'insécurité à tendance régionale<sup>21</sup> et trans-régionale est galopante sur le continent africain, on assiste à un véritable (re) déploiement régional. Les initiatives régionales se prêtent difficilement aux objectifs univoques et linéaires. Dès lors, le cadre institutionnel et/ou intergouvernemental régional privilégié, rend mieux compte de la diversité des processus collectifs sur le continent noir, allant de simples forums intra et inter-régionaux, jusqu'à des organisations militaires en passant par des commissions de protection des zones maritimes et transfrontières.

## UNE DYNAMIQUE D'ACTIONS POLITICO-STRATÉGIQUES.

Le lien traditionnel entre sécurité et régionalisme est celui de la conflictualité interétatique dans la mesure où la sécurité, dans les théories classiques (réalistes, néo-réalistes et libéraliste, tout comme dans l'approche institutionnaliste), correspond à une situation où les démocraties (Etats démocratiques) coopèrent et donc, ne se font pas la guerre<sup>22</sup>. Arnold

camerounais, lors d'une conférence organisée par le Muntu Institut en juin 2017 à Yaoundé. Selon, il s'agit d'une interaction ou d'une organisation socio-environnementale, consistant à défendre des intérêts plus ou moins partagés. En se constituant mutuellement, ces mouvements de nature socio-référentielle, se muent en dynamiques d'actions qui dépassent les frontières étatiques et les composantes régionales.

20. Edward MANSFIELD, Helen MILNER, "The new wave of regionalism", *International Organization*, Vol. LIII, n°3, 1999, pp. 589-627.

21. Cyril MUSILA, « L'insécurité transfrontalière au Cameroun et dans le bassin du Lac Tchad. Une insécurité qui s'inscrit dans la durée et qui a évolué au gré du contexte politique », Bassin de Lac Tchad et Paris, Juillet 2012, s.p.

22. Les réalistes privilégient l'équilibre de la terreur, les libéraux prônent la paix démocratiques et le doux commerce, tandis que les institutionnalistes favorisent la sécurité collective.



Wolfers indique qu'elle renvoie à une absence de menace<sup>23</sup>. C'est donc le développement des structures collectives satisfaisantes qui élimine ces menaces. Ces structures apparaissent ainsi comme un mode d'organisation des relations interétatiques<sup>24</sup>. Comme l'a écrit François Borella, «*le régionalisme international (...) est regroupement d'Etats sur des bases strictement objectives (...). Il n'a pas résisté aux grands clivages politiques qui traversent les régions naturelles du globe*»<sup>25</sup>. Michel Virally précise à son tour que «*lorsque les Etats aspirent à se regrouper en vue de prendre des initiatives politiques, leurs affinités idéologiques ou autres, prennent le pas sur la géographie (...) le régionalisme politique l'emporte sur le régionalisme véritable*»<sup>26</sup>. La pertinence de ce mode d'organisation sécuritaire repose sur le fait qu'il permet de rapprocher les Etats et de réguler leurs rapports, grâce notamment à la mise en place de normes et d'accords partagés. Cela permet de multiplier les efforts en termes d'informations et forces d'intervention, augmentant la transparence et la confiance, permettant de limiter par conséquent, la probabilité d'une confrontation violente.

Si désormais les initiatives régionales se présentent, au sens de Gamble et Payne comme une construction interétatique<sup>27</sup>, il s'agit alors d'ensembles sous-continentaux politiquement constitués, ouverts à l'action et donc à la volonté politique des Etats qui les composent, devenant ainsi pour toute une série d'acteurs, un «*espace d'action*»<sup>28</sup>.

Afin de marquer une prise de position continentale commune, les Etats orientent en 1998 sous l'impulsion de la France, sa coopération dans le domaine militaire en l'inscrivant dans une dynamique de ren-

forcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECAMP). Elle s'est posée sur l'architecture africaine de paix et de sécurité de l'Union Africaine depuis 2002, entrée en vigueur en 2003, puis refondée en 2004 avec la proclamation solennelle de la politique africaine commune de défense et de sécurité (PACDS) qui sera complétée en 2007 par un partenariat dit stratégique entre la France et les pays africains, comme instrument nécessaire pour mettre sur pieds un système de sécurité collective<sup>29</sup>. L'un de ses objectifs est de contribuer au développement et au renforcement du rôle des organisations sous-régionales africaines en matière de sécurité dans un climat de confiance mutuelle. C'est ainsi qu'une division de l'espace continental en cinq brigades régionales s'est présentée comme cadre d'actions concertées. Elles sont structurées autour de la FOMAC en Afrique centrale, la ECOBRIG en Afrique de l'Ouest, la NASBRIG en Afrique du Nord, la SADCBRIG en Afrique australe et le EASBRIG en Afrique orientale. Ce régionalisme sécuritaire se manifeste dans une dynamique d'unions douanières, de marchés communs, d'unions économiques, d'intégrations économiques et d'unions monétaires, mais aussi et surtout, de mutualisation et de coordination de forces militaires.

Ces brigades constituent ainsi les organes centraux de prévention et de gestion de l'insécurité au niveau de chaque sous-région. Elles prennent en compte le voisinage étatique, les affinités culturelles, créant une organisation à compétence régionale qui défend non seulement des intérêts politico-sociaux mais aussi, diplomatiques-stratégiques des États-membres. En effet, les défis sécuritaires sont au croisement de dimensions multiples (sociale, politique, économique, sanitaire et environnementale) et cela n'est pas sans soulever certaines interrogations au regard de la déclinaison de la politique de sécurité de ces brigades. Pour répondre à des défis sécuritaires, ces brigades restent confinées dans un diptyque structurel traditionnel, encadré par les organes de contrôle politique et les organes stratégiques. La FOMAC, instituée par le protocole du 24 février 2000 et validée par la réunion des chefs d'état-major de Brazzaville en 2003, a vocation à s'occuper de la planification stratégique des opérations de maintien ou de la consolidation de la paix et de la lutte contre la grande criminalité. Elle vise également à déterminer les contingents, modules et matériels pour la brigade régionale en attente qu'elle sera chargée de

23. Arnold WOLFERS, "National Security as an ambiguous Symbol", *Political Science Quarterly*, vol. 67, n°4, décembre 1952, p.488.

24. Mary FARREL, Bjorn HETTNE et Luk VAN LANGENHOVE, *Global Politics of Regionalism. Theory and Practice*, Londres, Pluto Press, 2005 ; Karoline POSTEL-VINAY, «Le régionalisme dans les relations internationales», in Frederick CHARILLON, *Les relations internationales, Les notices de la documentation française*, Paris, La documentation française, 2006, pp. 117-138.

25. François BORELLA, « Le régionalisme africain et l'Organisation de l'Unité Africaine ». In: *Annuaire français de droit international*, volume 9, 1963. pp. 838-865.

26. Michel VIRALLY, « L'O.N.U. d'hier à demain », Paris 1961, p. 86-87.

27. Andrew GAMBLE et Anthony PAYNE, *Regionalism and world order*, Londres, Macmillan, 1996, pp. 4-20.

28. Marie Claude SMOUTS, « Les recompositions territoriales : la région comme nouvelle communauté imaginaire ? », congrès paneuropéen de relations internationales, septembre 1995, pp.13-16.

29. Alphonse ZOZIME TAMEKAMTA, « L'Architecture de paix et de sécurité de l'Union Africaine (APSA) : Articulations et enjeux de la gouvernance sécuritaire au XXIe siècle », *Thinking Africa*, Note d'analyse politique, n° 24, Janvier 2015, p.4.

diriger et d'établir la mobilisation et l'entraînement préalable au déploiement afin d'assurer la préparation des missions<sup>30</sup>.

Toutefois, bien que géographiquement circonscrites au départ, les réponses régionales sécuritaires n'ont pas intégré les paramètres susceptibles de transférer l'insécurité dans les autres pays hors des sous-régions initiales. La complexité de l'insécurité conditionne donc de plus en plus la nature des réponses à apporter en termes de régionalisme sécuritaire. Le régionalisme sécuritaire mise en œuvre au niveau communautaire<sup>31</sup> se situe donc dans la droite ligne de cette exigence. Deux marqueurs de cette dynamique sécuritaire rendent compte de cette réalité en Afrique. Il s'agit notamment de l'assistance mutuelle qui autorise les interventions, et les mécanismes institutionnels et juridiques (protocoles d'intervention) à l'instar de ceux qui relèvent de la force multinationale conjointe dans le bassin du lac Tchad en Afrique subsaharienne et du G5 Sahel en Afrique du nord). Face à cette réalité, on assiste à une reconfiguration des processus régionaux du jeu sécuritaire sur le continent. Cette dernière évolue selon Louise Fawcett et Andrew Hurrell, dans un contexte spécifique<sup>32</sup> marqué par des conflits et menaces sécuritaires d'un nouveau genre (terrorisme, piraterie, para-terrorisme etc.). Les mécanismes sécuritaires régionalisés et leur capacité à prendre en charge les nouvelles menaces<sup>33</sup> à caractère transrégional s'avèrent très limités, la plupart de ces menaces prenant désormais racine dans des zones transrégionales, mais partageant plus ou moins les mêmes frontières, créant ainsi une nécessité de redéploiement régional.

### *B- Une (re)dynamisation régionale : entre rupture et continuité paradigmatique ?*

La nouvelle situation sécuritaire qui déchire le continent africain laisse présager un mécanisme collectif qui, tel qu'il se développe actuellement, constitue

un facteur systémique et dynamique qui s'avère déterminant dans le repositionnement régional en termes de sécurité. Pour les auteurs constructivistes, la menace sécuritaire est le fruit d'un processus de construction sociale. Ils remettent ainsi en cause le caractère essentialisé<sup>34</sup> de la sécurité. Elle est donc davantage une affaire de représentation et de croyances partagées, et donc, une émotion liée à la représentation du péril.

Ainsi, la sécurité est appréhendée comme une construction menée par les acteurs et matérialisée par des stratégies collectives, en vue d'organiser les relations et de favoriser la coopération. Le régionalisme sécuritaire n'apparaît, dans cette optique, pas forcément synonyme d'intégration dans la mesure où, malgré un fort régionalisme, l'intégration reste parfois absente à cause d'un besoin dogmatique de conservation de la souveraineté nationale. C'est le cas par exemple de l'Afrique centrale où malgré l'existence d'au moins deux instances communautaires<sup>35</sup>, le niveau d'intégration reste très faible<sup>36</sup>. Cet ensemble est fortement institutionnalisé, notamment à travers le Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX), créé en 1999 à Yaoundé, et qui est l'organe opérationnel de la CEEAC, point de repère incontournable qui a rendu possible l'existence de l'Afrique centrale comme ensemble géopolitique et géostratégique.

Mais, parce qu'une division de l'espace continental en cinq brigades ne suffit pas à répondre à la nature de l'insécurité sur le continent, parce que ces dynamiques qui animent les espaces régionaux posent les problèmes de leur complémentarité, et enfin parce qu'à l'instar de la CEEAC, la SADC ou la CEDEAO et bien d'autres, le régionalisme sécuritaire traditionnel assène une vérité essentielle : la nature de sa dimension de coopération fragilise tout autant son efficacité que sa portée sécuritaire. C'est face à cette réalité qu'un nouveau régionalisme sécuritaire émerge pour répondre aux besoins réels de la sécurité.

Ce nouveau régionalisme sécuritaire, commence avec la redynamisation de la coopération et de la coordination des actions militaires, le renforcement des capacités de surveillance, l'harmonisation et la réglementation des politiques et pratiques des États en

30. Oswald PADONOU, Jean Delors BIYOQUE BI NTOUGOU, Alphonse ZOZIME TAMEKAMTA, « Architecture et contexte sécuritaire de l'espace CEMAC-CEEAC », GRIP, Note n° 5, février 2014, p. 18.

31. Les communautés se présentent ici comme des groupes d'États partageant des attributs communs, éprouvant les uns pour les autres de la confiance, de l'estime et s'identifient consciemment comme membres d'une même communauté (le G5 Sahel).

32. Louise FAWCETT et Andrew HURRELL, *Régionalism in World Politics. Regional Organization and International Order*, Oxford, Oxford University Press, 1995, pp. 14-25.

33. Cyrille CARON, « Anticiper les nouvelles menaces : Au-delà du combat », *Infoguerre* 2010. www.bdc.aege.fr, consulté le 25 août 2014, pp.1-20

34. Pierre BERTHELET, *Chaos international et sécurité globale : la sécurité en débat*, Publibook, 2004, p.127.

35. On peut citer la CEEAC et la CEMAC

36. Hakim BEN HAMMOUDA, Bruno BEKOLO-EBE et Touna MAMA notent à cet égard : « (...) le processus n'a pas été aussi loin que dans d'autres régions. », In Hakim BEN HAMMOUDA/ Bruno BEKOLO-EBE/Touna MAMA, *L'intégration régionale en Afrique centrale. Bilan et perspectives*, Paris: Karthala, 1999, p. 7.

matière de répression de nouvelles formes de menaces sécuritaires<sup>37</sup>. C'est ainsi qu'en juin 2013, lors d'un sommet au Cameroun, 22 pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest ont lancé un projet de sécurisation maritime du Golfe de Guinée. Ce redéploiement a amené les Etats de différentes sous-régions à mettre sur pieds une architecture sécuritaire maritime<sup>38</sup> découpée en plusieurs zones ayant trois centres de surveillance : le centre régional de sécurisation maritime de l'Afrique centrale (CRESMAC), installé à Pointe-Noire (Congo Brazzaville); le centre régional de sécurisation maritime de l'Afrique de l'ouest (CRESMO) à Abidjan (Côte-d'Ivoire) et le centre interrégional de coordination (CIC) pour mettre en œuvre la stratégie régionale de sûreté et de sécurité maritime, avec pour siège Yaoundé (Cameroun).

Cette architecture de sécurité maritime regroupe les pays de la CEDEAO, de la CEEAC et de la commission du Golfe de Guinée (CGG). Sa création a permis à la CEEAC et à la CEDEAO d'adopter respectivement en 2009 et en 2014, une stratégie maritime intégrée, pour lutter contre la « piraterie maritime »<sup>39</sup> dans ce Golfe.

De même, l'augmentation des exactions de Boko-Haram, notamment au Nigeria, au Cameroun, au Tchad et au Niger, a suscité une redéfinition des instances régionales au rang desquelles, la CBLT. En janvier 2015, les pays membres de cette commission ont mis sur pieds la Force multinationale conjointe (MNJTF), comportant le Benin, le Cameroun, le Nigeria, le Niger et le Tchad, afin de pallier à la menace terroriste. Cette organisation qui regroupe à la fois les pays des sous-régions d'Afrique centrale et de l'ouest, se base sur une mutualisation du renseignement et une mobilisation des forces militaires contre le terrorisme.

En février 2014, cinq pays de la zone sahéenne ont mis sur pieds, le G5 Sahel, pour palier à l'insécurité transfrontalière accentuée par la crise malienne, provoquant ainsi, une montée en puissance du terrorisme et du para-terrorisme dans la région. Cette instance régionale réunit le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Burkina Faso et le Tchad. Son secrétariat général est installé à Nouakchott en Mauritanie. Elle s'installe dans une région fortement marquée par d'autres organisations régionales sont déjà nombreuses (la communauté des Etats sahélo-sahariens, Union du Maghreb Arabe, la ligue arabe...). Mais, elle donne a priori l'impression

d'un embarras peu productif ou simplement une rupture dans la continuité, dans la mesure où, cette nouvelle instance privilégie davantage l'approche militaire qu'une approche élargie de la sécurité au sens de Buzan<sup>40</sup>. Elle s'organise autour des opérations conjointes dans des zones frontalières des pays membres.

Ce nouveau régionalisme sécuritaire témoigne de la volonté manifeste des États africains de se doter d'instruments régionaux capables de promouvoir la paix et la sécurité. Ces Etats apparaissent ainsi conscients des dangers qui les menacent et s'efforcent d'acquiescer davantage d'autonomie pour faire face à la complexité de ces dangers. Ils se montrent d'ailleurs plus disposés à se préparer et à entreprendre des actions à travers de nouvelles instances, laissant entrevoir une émancipation régionale croissante.

Quelle est sa portée réelle, quant au chevauchement, aux zones d'ombres et au brouillage qui se créent dans la multiplicité? Il est clair que malgré que l'arsenal normatif et institutionnel de ces instances, elles se fondent davantage sur le paradigme post-west-phalien en matière de sécurité, restant ainsi fortement marquées, en termes d'opérationnalité, par des mécanismes traditionnels de paix et de sécurité supplantés par le recours à la coercition<sup>41</sup> (le déploiement des forces militaires).

## L'INSÉCURITÉ POST 11 SEPTEMBRE ET LE REMODELAGE CONSTANT DU RÉGIONALISME EN AFRIQUE : DÉFIS ET PERSPECTIVES.

Alors que l'idée d'une restructuration des instruments régionaux se forme et se transforme pour se libérer des mutations post-guerre froide, la gestion collective de l'insécurité se présente pour tenter de mieux cerner et maîtriser les conséquences de ces mutations. Sauf qu'au désenchantement des réponses apportées à la menace, se dessinent des défis relevant d'un flou consubstantiel quant à la volonté réelle des Etats à y remédier. Si le déploiement régional est laborieux et s'il s'avère limité, l'un des défis reste l'éparpillement institutionnel de certains Etats à travers une appartenance transrégionale, mais aussi, la dynamisation « *communaucratique* » de l'insécurité.

37. Voir Convention portant création du G5 Sahel. Op.cit.

38. Thierry VIRCOULON et Violette TOURNIER, "Sécurité dans le golfe de guinée: un combat régional", *Politique étrangère*, vol. Automne, n°3, 2015, pp. 161-174

39. Vincent NTUDA EBODE, *Piraterie et Terrorisme : De nouveaux défis sécuritaires en Afrique centrale*, Presses Universitaires d'Afrique, 2010, p.31.

40. A ce titre, Barry BUZAN effectue une sectorisation de la sécurité en identifiant cinq types d'aspects : militaire, politique, sociétale, économique et économique. Il relève que l'aspect militaire demeure prépondérant, même si les autres aspects tendent à prendre de plus en plus d'importance. In, Barry BUZAN, *People, State and Fear. An agenda for International Security Studies in the post-Cold-war*, London, Harvester Wheatsheaf, 2e éd., 1991, p.133.

41. Alphonse ZOZIME TAMEKAMTA. Op.cit. p.4



## DES DÉFIS LIÉS À LA DYNAMISATION « COMMUNAUCRATIQUE » DE L'INSÉCURITÉ.

Le déploiement militaire constitue l'un des éléments prépondérants de la dynamique de sécurité régionale en Afrique. Dans la lutte contre le terrorisme au Sahel par exemple, plusieurs d'instruments régionaux et micro-régionaux (sous-régionaux) (CEDEAO, SADC, CEN-SAD, IGAD, CEMAC, ALG, G5 Sahel) privilégient plutôt la dimension militaire au détriment des aspects civils. Cette situation crée un effet chevauchement et de complexification des actions de sécurité réelle. Le bilan de cette réalité peut permettre de tirer une conclusion préalable : la sur-militarisation du régionalisme sécuritaire engendre elle-même une ambiance d'insécurité pour les populations. C'est d'autant plus le cas que les armées africaines ne sont pas formées pour faire face à des menaces de nature asymétriques, transnationales et communaucratiques.

Ces se manifestent à travers une interaction et une organisation de groupes qui partagent un environnement commun et défendent parfois des intérêts partagés (Boko-Haram, le Mujao et Aqmi par exemple partagent en commun l'espace sahélo-saharienne). En se constituant mutuellement, ces mouvements de nature transnationale, se muent en dynamiques d'actions qui dépassent les frontières étatiques et les composantes régionales. C'est le cas de Boko-haram qui se déploie aussi à travers des ramifications de communautés ethnoculturelles dans plusieurs pays, à l'instar du Cameroun, Niger, Nigerai et le Tchad. Le brassage culturel dans des zones frontalières reste une catégorie importante de l'ubiquité de l'insécurité transrégionale en Afrique. Cette réalité qui est inhérente aux contingences socioculturelles, s'érige en facteurs de propagation de crises qui essaient à travers le continent. Cette dimension met à l'épreuve la coopération extra-souverainetés et, ce, d'autant plus que le continent est traversé de continuums ethniques transfrontaliers à caractère transrégional qui font de lui un terreau propice pour le terrorisme transnational. La présence des Banyarwanda qui vivent de part et d'autres des zones frontalières du Burundi, de la RDC et du Rwanda, a fortement contribué à l'accentuation du conflit rwandais de 1994. Toutefois, les organisations régionales de l'Afrique centrale tout comme celles de l'« Afrique médiane »<sup>42</sup> ont mis les

42. Selon Yves LACOSTE, elle correspond à la partie du continent africain qui s'étend de l'océan indien à l'Atlantique, depuis le Cameroun et les pays du Haut-Nil au nord jusqu'aux pays du Zambèze et aux savanes d'Angola Yves LACOSTE, « Géopolitique d'une Afrique médiane », Hérodote, no 86-87, 1997, pp. 3-5.

questions de sécurité transnationale au cœur de leurs objectifs et préoccupations. Le schéma adopté à cet égard reste toutefois intrinsèquement basé sur une coopération militaire en matière de sécurité.

Une certaine unanimité à l'égard des éléments ressentis par les Etats comme des menaces politico-militaires permet la formulation de demandes et de besoins sécuritaires régionales de même nature. C'est le cas des Etats de la commission du bassin du Lac Tchad face à la montée en puissance de Boko-Haram. Par l'intermédiaire de cette perception de la menace<sup>43</sup>, les stratégies nécessaires pour garantir la sécurité et le bien-être revendiqués, correspondent mieux à une dynamique d'expression de la puissance militaire, faisant de la sécurité un objectif, au lieu d'une valeur ou une culture<sup>44</sup>. C'est dans cette perspective que Philippe Moreau-Défarges postule qu'un ordre politique se construit par rapport à la menace<sup>45</sup>. La sécurité implique donc une visée réaliste, dans la mesure où elle considère comme menace, tout ce qui se présente comme obstacle à l'épanouissement des Etats, élargissant dans le même temps, l'environnement sécuritaire qui varie en fonction de la capacité d'action et de la puissance supposée ou réelle. Cette réalité s'inscrit aussi dans un contexte de production discursive de la lutte contre l'insécurité sur le continent africain, si l'on s'accorde à dire avec John Austin et Jacques Derrida que la sécurité est aussi un « acte de langage », car son évocation suffit à la créer<sup>46</sup>. Mais, au delà du « langage performatif » tel que définie par John Austin<sup>47</sup>, c'est à partir d'actions concrètes, qu'une sorte de syncrétisme régional sécuritaire est possible.

43. La restructuration du régionalisme dans le bassin du lac Tchad, avec la création du Multinational Joint Task Force (MNJTF) avec les pays de la commission du bassin du lac Tchad, contre le groupe Boko-Harame. Ce groupe est considéré comme étant une menace trans-régionale.

44. Comme *objectif*, la sécurité est le produit dérivé de la puissance militaire au sens Waltz et Morgenthau, alors que comme valeurs, elle est un moyen pour protéger les valeurs de l'Etat, selon Wolfers. Voir à ce sujet, Pierre BERTHELET, *Chaos international et sécurité globale : la sécurité en débat*, op.cit. pp 68-69.

45. Philippe MOREAU-DEFARGES, *L'ordre mondial*, Paris, Armand Colin, Coll. U-Science politique, 2003, p.6. Un ordre peut être défini comme un ensemble plus ou moins cohérent, plus ou moins stable de principes, de règles, de pratiques ; ces dispositions sont intériorisées par les acteurs concernés. Cité par Pierre BERTHELET, *Chaos international et sécurité globale : la sécurité en débat*, Publibook, 2004, p.67

46. John AUSTIN, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, coll. Essais, 1970, p.149.

47. D'après lui, performatif renvoie à l'énonciation. C'est-à-dire à la production orale d'actes de langage « qui, abstraction faite de ce qu'elles sont vraies ou fausses, font



On observe ainsi que les réponses africaines au défi de la sécurité ne s'élaborent pas en tenant compte des transformations profondes qui affectent la sécurité contemporaine. L'agenda sécuritaire des Etats africains procède certes à un renouvellement et à un élargissement des frontières de la paix et de la sécurité collective, mais reste cloîtré dans une logique classique de la sécurité. L'approche sécuritaire visible en Afrique aujourd'hui est manifestement dominée par un corpus normatif et institutionnel découlant de cadre colonial. Cette réalité justifie partiellement ou totalement l'existence d'une logique sécuritaire axée essentiellement sur l'approche militaro-stratégique<sup>48</sup> et diplomatique. Cette réalité s'explique par au moins trois éléments.

D'abord, la lourdeur et le retard avec lesquels les Etats intègrent l'évolution et la transformation des menaces au niveau régional. Cela limite le processus de sécurisation des structures sociales agir sur les risques d'émergence de l'insécurité, surtout au niveau transfrontalier. Ensuite, les Etats membres font toujours preuve d'une certaine désinvolture face aux questions qui touchent plus ou moins directement les populations et leur environnement. Enfin, et lié à cet aspect, les Etats se montrent également assez réservés quant au renforcement des institutions régionales parce que ne voulant pas transférer de certains de leurs droits souverains (La protection des biens et de personnes) au niveau supranational. En effet, la possibilité d'une telle contribution du régionalisme à la promotion de la sécurité, comprise d'une façon ainsi élargie, se combine aux études<sup>49</sup> qui privilégient largement la dimension militaire de la sécurité des organisations régionales créées à cet effet. Cette prise en considération principalement militaire de la dimension transnationale de la sécurité se reflète également par le fait que la lutte contre des menaces qui touchent les pays et leurs populations sans réel rapport à la dimen-

quelque chose, et ne se contente pas de dire ». Voir John Austin, *Quand dire c'est faire*, Op.cit. p. 181.

48. L'on a pu apercevoir la mobilisation des forces spéciales face aux mouvements politico-contestataires en Afrique, notamment au Nigéria en 1999, en Algérie en 1956 et au Cameroun en février 2008, avec la mobilisation du Bataillon d'Intervention Rapide (BIR) dans les rues de Yaoundé et Douala lors de la grève de la faim.

49. Mark MALAN, "The OAU And African Subregional Organisations: A closer look at the 'peace pyramid'", *Institute for Security Studies*, Occasional Paper No 36 - January 1999, pp.1-11; Paul Elvic BATCHOM, « La sécurité collective en Afrique post-Guerre froide », *Res Militaris*, vol.4, n°2, Été-Automne 2014, pp. 1-22 ; Jonathan FISHER, "Mapping 'Regional Security' in the Greater Horn of Africa: Between National Interests and Regional Cooperation", Friedrich-Ebert-Stiftung, April 2014, pp. 1- 30.

sion élargie, fait partie du champ d'activité privilégié de ces organisations.

## PENSER LA SÉCURITÉ COLLECTIVE AUTOUR DU RÉGIONALISME CRITIQUE ?

Si l'insécurité peut se fonder sur un communautarisme séculier, l'encensement de ce processus par des mouvements terroristes<sup>50</sup> et *para-terroristes*<sup>51</sup> en l'occurrence, se fait en général à des rythmes assez réguliers, parce qu'il manque de la profondeur et de l'intensité nécessaires dans certains domaines de la sécurité. Plus que jamais, le régionalisme semble être perçu comme un impératif face aux exigences et contraintes liées en grande partie, au brassage socioculturel transnational constituant ainsi, les difficultés à garantir la sécurité au niveau régional. Les déclarations (discours)<sup>52</sup> et les stratégies (mesures pratiques)<sup>53</sup> constituent la mamelle nourricière des institutions régionales face à l'insécurité sur le continent.

L'Afrique a certes besoin d'une volonté (structurée autour des discours) mais aussi et surtout, d'un engagement pratique structuré autour du régionalisme critique de sécurité pour mettre en œuvre des communautés de sécurité régionales capables de répondre aux besoins de sécurité. Il est clair que les organisations régionales peinent encore à définir les modalités de coexistence ou de cohabitation dans leurs dispositifs consubstantiels à la sécurité, parce que ne volant abandonner certains de leurs pouvoirs régaliens à la seule responsabilité de ces organisations. Il s'agit donc de redéfinir des espaces sécuritaires pour une approche sectorielle de la sécurité, de sorte que l'ensemble d'unités géographiques deviennent imbriquées entre elles et que les pro-

50. Tels que Boko-Haram, AQMI, El Shebab et Anne sardine, sont autant de mouvements terroristes transnationaux qui se servent du brassage culturel et civilisationnel.

51. Le *Para-terrorisme*, est appréhendé comme une forme de violence qui ne se présente pas fondamentalement comme terroriste mais, qui en termes pratiques correspond à situations de production de la terreur : L'Armée de Résistance du Seigneur, les mouvements Séléka et Anti-Balaka en RCA, les Maï-Maï en RDC... Il s'agit également des pratiques de sous-traitance et de soutien aux mouvements violents par l'Etat (Njanjawids au Soudan).

52. On peut citer la déclaration du président Paul Biya lors du mini sommet sur la sécurité dans la sous-région Afrique Centrale tenu à Paris le 14 mai 2014. Il a dit entre autre, « (...) nous sommes ici pour déclarer la guerre à Boko-Haram (...) ».

53. En l'occurrence, la mission de l'UA en Somalie en 2007 (AMISOM), l'Initiative de coopération régionale contre l'armée de résistance du seigneur en RCA, en RDC, au Soudan du sud et en Ouganda, engagée depuis 2011.

blèmes socio-économiques qui touchent les populations qui partagent de mêmes valeurs et cultures ne soient ni analysés ni résolus de manière individuelle, mais plutôt collective. Cela permettrait d'enrichir les significations de l'architecture de paix et sécurité en Afrique, révélant ce que Barry Buzan appelle, le « *complexe de sécurité* »<sup>54</sup> ou « *communauté de sécurité* »<sup>55</sup> au sens de Karl Deutsch et *régionalisme critique de sécurité* à mon sens.

L'Afrique est le continent qui comporte le plus d'organisations régionales et sous-régionales, alors que son processus d'intégration reste toujours aussi peu avancé à cause du manque de ressources pour un fonctionnement optimal<sup>56</sup>. La configuration de la sécurité, la stabilité, le développement et la liberté renouvellent la problématique sécuritaire par la prise en compte des dimensions politico-économiques, sociétales et individuelles. Les initiatives régionales devraient-êtré, du point de vue contemporain, une traduction de l'interrelation objective entre sécurité élargie, stabilité, développement et brassage socioculturel et donc, « *communaucratique* ». Plus spécifiquement, au moins, deux éléments devraient être considérés comme essentiels dans la nouvelle problématique de la sécurité collective à l'ère du régionalisme critique de sécurité en Afrique. D'abord, penser la sécurité dans une perspective large<sup>57</sup>, intégrant les secteurs militaire, politique, économique et social, de façon à inclure la satisfaction des besoins fondamentaux des populations, l'environnement sein, la protection des identités culturelles et religieuses, l'éradication de la pauvreté et le développement durable<sup>58</sup>. Ensuite, intégrer les dimensions socio-historique et politico-historique, afin de couvrir tous les aspects de la vie sociale transfrontalière faisant la « *socio-stratégie* », notamment, la viabilité des cadres socio-économiques, le bon encadrement institutionnel et la pleine satisfaction des besoins primaires. Chaque citoyen devrait

pouvoir vivre avec le strict minimum pour subvenir à ses besoins, participer pleinement à la vie sociale et politique, jouir de la liberté et des droits fondamentaux, pour une harmonisation durable des individus et des groupes.

## CONCLUSION

La dynamique régionale relative à la gestion sécuritaire en Afrique, marque en quelque sorte une volonté manifeste dans la mise en œuvre des dispositifs institutionnels de réactions aux crises et à l'insécurité transfrontalière sur le continent. L'organisation commune, réagissant à la montée en puissance de l'insécurité sur le continent traduit une volonté politique et un engagement stratégique de sécuriser le continent africain. La doctrine critique de sécurité régionale que nous convoquons dans le cadre de ce travail nous permet de voir non seulement le rôle des valeurs, des idées et des représentations principalement militaires dans le déploiement régional mais aussi, de préciser que l'insécurité transnationale ne constitue pas seulement la dimension militaire mais davantage civile. L'analyse stratégique et socio-historique nous permet de voir que le régionalisme sécuritaire en Afrique n'a pas suffisamment pris en compte non seulement la nature élargie de la sécurité et la particularité de cette dernière d'où son arrimage à la doctrine dominante qu'il privilégie. Cette réalité semble former un bloc homogène en termes d'objectifs de sorte qu'on se demande si la sécurité est un « *objectif* » ou une « *valeur* »<sup>59</sup>, étant entendu que le régionalisme repose plus sur une représentation de soi, parfois clairement exposée, que sur une efficacité réellement exprimée. La différence réside dans la capacité de projection et de développement des réseaux et d'établissement de liens de consolidation de la sécurité élargie. En réalité, si le régionalisme sécuritaire permet parfois de réduire les violences, il sert aussi de cadre stratégique de représentation qui crée une situation propice à la préservation des valeurs politico-économiques, géostratégiques et géopolitiques. Notre approche s'appuie donc sur la nécessité de développer des éléments communautaires, capables de concilier et de reconsidérer des valeurs socio-culturelles et de sortir des sentiers battus du cosmopolitisme civilisationnel sécuritaire.

54. Barry BUZAN. Op.ci. p. 209.

55. Karl DEUTSCH et al., *Political Community and the North Atlantic Area*, Princeton, Princeton University Press, 1968, p.5

56. Benedikt FRANKE, *Security Cooperation in Africa. A Reappraisal*, Boulder, CO, Lynne Rienner, 2009, pp.243-245.

57. Barry BUZAN, «National Security in the Post-Cold War Third World», *Strategic Review of South Africa*, vol. XVI, n° 1, 1994, pp. 1-55; Patrick MOLUTSI, Lennart WOHLGEMUTH, Samantha GIBSON, Stephan KLASSEN, Emma ROTHSCCHILD (dir.), *Common Security and Civil Society In Africa*, Nordiska Africainstitutet, Stockholm, 1999, p.4.

58. Eboe HUTCHFUL, «Introduction : Africa-Rethinking Security», *African Journal of Political Science*, vol. III, n° 1, 1998, pp. 1-19

59. Pierre BERTHELET, *Op.cit.p.67.*

## BIBLIOGRAPHIE

- AUSTIN John, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, coll. Essais, 1970, 208p.
- BADIE Bertrand et SMOUTS Marie-Claude, *Le retournement du monde ; sociologie de la scène internationale*, Presses de science Po, 1999, 249p.
- BATCHOM Paul Elvic, «La sécurité collective en Afrique post-Guerre froide», *Res Militaris*, vol.4, n° 2, Été-Automne 2014, pp. 1-22 ;
- BEN HAMMOUDA Hakim / BEKOLO-EBE Bruno / MAMA Touna, *L'intégration régionale en Afrique centrale. Bilan et perspectives*. Paris : Karthala, 1999, 311p.
- BERTHELET Pierre, *Chaos international et sécurité globale : la sécurité en débat*, Publibook, 2004, 601p.
- BORELLA François, «Le régionalisme africain et l'Organisation de l'Unité Africaine». In : *Annuaire français de droit international*, volume 9, 1963. pp. 838-865.
- BUZAN Barry, «National Security in the Post-Cold War Third World», *Strategic Review of South Africa*, vol. XVI, n° 1, 1994, pp. 1-55
- BUZAN Barry, *People, State and Fear. An agenda for International Security Studies in the post Cold-war*, London, Harvester Wheatsheaf, 2e éd., 1991, 393p.
- CARON Cyrille, «Anticiper les nouvelles menaces : Au-delà du combat», *Infoguerre* 2010, s.p. www.bdc.aege.fr, consulté le 25 aout 2014, pp.1-17.
- DAVID Charles Philippe, *La guerre et la paix, approches contemporaine de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de sciences Po, 2è éd. 2006, 463p.
- DAVIDE Charles Philippe et ROCHE Jean Jacques, *Théorie de la sécurité. Définition, approches et concepts de la sécurité internationale*, Montchrestien, 2002, 160p.
- DEUTSCH Karl et al., *Political Community and the North Atlantic Area*, Princeton, Princeton University Press, 1968, 228p.
- ECHINARD Yann, GUILHOT Laetitia, «Le «Nouveau Régionalisme», de quoi parlons-nous?», *AFRI* 2007, volume VIII, pp. 775-792.
- FARREL Mary, HETTNE Bjorn et VAN LANGENHOVE Luk, *Global Politics of Regionalism. Theory and Practice*, Londres, Pluto Press, 2005, 336p.
- FAWCETT Louise, et HURRELL Andrew, *Régionalism in World Politics. Regional Organization and International Order*, Oxford, Oxford University Press, 1995, 342p.
- FISHER Jonathan, «Mapping 'Regional Security' in the Greater Horn of Africa : Between National Interests and Regional Cooperation», Friedrich-Ebert-Stiftung, April 2014, pp. 1- 30.
- FRANKE Benedikt, *Security Cooperation in Africa. A Reappraisal*, Boulder, CO, Lynne Rienner, 2009, 337p.
- GAMBLE Andrew, et PAYNE Anthony, *Regionalism and world order*, Londres, Macmillan, 1996, 296p.
- GREENWOOD ONUF Nicholas, *World of our making : Rules and Rule in social Theory and International Relations*, Columbia, University of South Carolina Press, 1989, 341p.
- HUTCHFUL Eboe, «Introduction : Africa-Rethinking Security», *African Journal of Political Science*, vol. III, n° 1, 1998, pp.1-19.
- LACOSTE Yves, «Géopolitique d'une 'Afrique médiane», *Hérodote*, n°86-87, 1997, pp. 3-5.
- MACLEOD Alex, «Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique», *Cultures et conflits*, 52, octobre 2004, pp. 11-49.
- MALAN Mark, «The OAU And African Subregional Organisations: A closer look at the 'peace pyramid', *Institute for Security Studies*, Occasional Paper No 36 - January 1999, pp.1-11 ;
- MANSFIELD Edward, MILNER Helen, «The new wave of regionalism», *International Organization*, Vol. LIII, n°3, 1999, pp. 589-627.
- MARCHESIN Philippe, *Les nouvelles menaces. Les relations Nord-Sud des années 1980 à nos jours*, Karthala, 2001, 209p.
- MOREAU-DEFARGES Philippe, *L'ordre mondial*, Paris, Armand Colin, Coll. U-Science politique, 1998, 180p.
- MUSILA Cyril, « L'insécurité transfrontalière au Cameroun et dans le bassin du Lac Tchad. Une insécurité qui s'inscrit dans la durée et qui a évolué au gré du contexte politique », Bassin de Lac Tchad et Paris, juillet 2012, s.p.
- NTUDA EBODE Vincent, *Piraterie et Terrorisme : De nouveaux défis sécuritaires en Afrique centrale*, Presses Universitaires d'Afrique, 2010, 241p.
- PADONOU Oswald, BIYOQUE BI NTOUGOU Jean Delors, ZOZIME TAMEKAMTA Alphonse, «Architecture et contexte sécuritaire de l'espace CEMAC-CEEAC», GRIP, Note n° 5, février 2014, pp 1-32.
- POSTEL-VINAY Karoline, «Le régionalisme dans les relations internationales», in CHARILLON Frederick, *Les relations internationales, Les notices de la documentation française*, Paris, La documentation française, 2006, pp. 117-138.
- SMOUTS Marie Claude, «Les recompositions territoriales : la région comme nouvelle communauté

imaginaire?», congrès paneuropéen de relations internationales, septembre 1995, PP 13-16.

SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal, *Dictionnaire de relations internationales*, 2è édition, Dalloz, 2006, 552p.

VIRALLY Michel, «L'O.N.U. d'hier à demain», Paris 1961, p. 86-87.

VIRCOULON Thierry et TOURNIER Violette, "Sécurité dans le golfe de guinée: un combat régional", *Politique étrangère*, vol. Automne, n°.3, 2015, pp. 161-174.

WENDT Alexander, "Anarchy is what states make of it", *International Organization*, vol.46, 1992, p. 391-425.

WOHLGEMUTH Lennart, GIBSON Samantha, KLASSEN Stephan, ROTHSCHILD Emma (dir.), *Common Security and Civil Society In Africa*, Nordiska Afrikainstitutet, Stockholm, 1999, 214p.

WOLFERS Arnold, "National Security as an ambiguous Symbol", *Political Science Quarterly*, vol. 67, n° 4, décembre 1952, pp. 481-502.

ZOZIME TAMEKAMTA Alphonse, «L'Architecture de paix et de sécurité de l'Union Africaine (APSA): Articulations et enjeux de la gouvernance sécuritaire au XXIe siècle», *Thinking Africa*, Note d'analyse politique, n° 24, Janvier 2015, pp. 1-7.